

PRESENTATION SIMPLIFIEE DES MEMOIRES DE FIN D'ETUDES (MFE)

OBJECTIFS GENERAUX ET PEDAGOGIQUES DU MFE

Au cours du MFE, l'étudiant doit répondre à une problématique. Il contribue, en réponse à une demande, soit à une recherche appliquée, soit à un projet à caractère opérationnel dans l'ensemble des domaines couverts par la formation.

Pour l'étudiant, le MFE, dernier travail d'étudiant et premier travail d'ingénieur, doit permettre de parfaire ses connaissances, d'acquérir une expérience professionnelle, de maîtriser les techniques de communication écrite et orale.

Pour le demandeur, le MFE offre la possibilité de disposer d'une capacité de travail innovante, susceptible de répondre à une question avec rigueur, dans un dispositif encadré. Quand cela est nécessaire, le MFE peut être conduit dans un cadre de confidentialité.

DEROULEMENT TYPE

Après la période de choix des sujets entre le mi-septembre et début décembre, le MFE débute en général en **février** pour une durée de **6 mois maximum en continu (sauf en cas de fermeture de l'entreprise) soit de 26 semaines**.

Les sujets doivent être validés par l'école. Les offres lui parvenant directement, sont validées avant leur transmission aux étudiants. Pour les offres trouvées par les étudiants, cette validation est opérée par un comité-mémoire, si besoin après contact avec le responsable de l'offre. Tout sujet doit :

- Justifier d'un travail approfondi de 6 mois,
- Permettre à l'étudiant une certaine autonomie et l'exercice de capacités d'ingénieur, c'est-à-dire combiner conception et réalisation, rigueur et opérationnalité,
- Déboucher sur l'élaboration d'un Mémoire rigoureux, en lien avec le travail réalisé et répondant à la fois au besoin du demandeur et aux exigences de l'école.

LE SUIVI, est assuré au minimum par le directeur du mémoire et par un tuteur pédagogique chargé du suivi pédagogique.

Le "**directeur du mémoire**", cadre chez le demandeur, assure la responsabilité directe de la mission confiée et l'organisation quotidienne du travail en tant que responsable hiérarchique et technique. **Il assiste à la soutenance du mémoire et assure une relecture des documents.**

Le tuteur pédagogique assure l'essentiel du suivi pédagogique conçu pour aider au choix de l'orientation du travail et pour répondre aux questions de l'étudiant au cours de son travail, notamment lors de l'orientation et de l'élaboration du mémoire.

Le suivi type comprend :

- Au moins un échange entre les trois acteurs (enseignant, étudiant et directeur de mémoire) (réunions en visio-conférence, téléphonique ou réunion sur site possible en région Rhône Alpes).
- **Un suivi régulier** de l'avancement du travail par des échanges entre étudiant et tuteur, étudiant et directeur de mémoire, tuteur et directeur de mémoire.
- Un accompagnement pour la rédaction des différents documents et l'évaluation de documents intermédiaires (note de cadrage, rapport d'étape).

Il importe que le **document final MFE** réponde simultanément aux attentes du demandeur et de l'école.

Le demandeur doit en permettre la rédaction pendant le stage et assurer sa reproduction.

EVALUATION

Réalisée par un jury d'au moins trois personnes obligatoirement (le directeur du mémoire, le tuteur pédagogique et le président nommé par l'école) réuni à l'ISARA Lyon, en juillet ou septembre, l'évaluation du MFE porte **sur les trois composantes** : travail de terrain, mémoire, soutenance orale.

Chaque MFE donne lieu à l'établissement d'une convention.